

Radiologie en grève: le gouvernement veut faire des économies drastiques

A l'appel de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR), beaucoup de cabinets sont fermés ce lundi. Il s'agit de protester contre la baisse des tarifs imposés par l'Assurance maladie et contre des mesures prévues dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

A moins que le gouvernement revoie sa copie, cette journée de grève générale des radiologues contre le PLFSS 2026 en annonce probablement d'autres. Le 1er octobre, une grève de la permanence des soins avait déjà été lancée. A La Réunion comme dans le reste de la France, beaucoup de cabinets de radiologie avaient prévu de rester portes closes ce lundi, hormis les astreintes dans les établissements médicaux. Conséquence : le préfet a dû réquisitionner une partie de la cinquantaine de radiologues libéraux sur l'île.

Frederic Eichwald, radiologue dans l'ouest de La Réunion, précise que, aujourd'hui dans la microrégion, « tous les sites de GIMO (Groupe Imagerie Médical Ouest Réunion, N.D.L.R.) [sont] fermés à cette date. Seule l'astreinte au sein de la clinique pour les patients hospitalisés [est] assurée ». « Les radiologues sont particulièrement affectés par les récentes mesures prévues dans le PLFSS 2026 et par la décision unilatérale de l'UNCAM (Union nationale des Caisses d'assurance maladie, N.D.L.R.) de réduire de manière significative les forfaits techniques », entre-autres.

Ces forfaits techniques ne rémunèrent pas les médecins mais financent l'ensemble des frais liés à l'investissement dans des équipements et au fonctionnement de ces derniers (achat et entretien des machines, salaires des manipulateurs, informatique, locaux, maintenance). « La moitié de ces baisses les concernent, alors même qu'ils ne représentent que 30 % des dépenses », confie un radiologue réunionnais.

Financiarisation de la radiologie

L'Assurance maladie a dévoilé mi-octobre la nouvelle grille tarifaire, dont la diminution atteint 5% en moyenne. « La baisse des tarifs de forfait technique va fragiliser encore plus les cabinets indépendants », indique un autre radiologue, « avec une baisse de 8 % les montants des forfaits techniques à taux pleins pour les scanners, IRM (imagerie par résonance magnétique) et TEP (tomographie par émission de positrons) non amortis à compter du 5 novembre 2025 ». La Sécurité sociale compte faire 300 millions d'économie d'ici 2027. En même temps, le PFLSS 2026 prévoit la possibilité de nouvelles baisses de tarifs, en cas de « rentabilité manifestement excessive ».

Ces baisses de tarifs se justifient, selon le gouvernement, par le fait que le secteur de la radiologie libérale est de plus en plus rentable et se développe beaucoup, « donc il peut tout à fait absorber ces baisses de tarifs », a expliqué Thomas Fâtome, le directeur général de l'Assurance maladie qui s'appuie sur un récent rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'inspection générale des finances (IGF), selon lequel la radiologie libérale fait « partie des spécialités de médecine les mieux rémunérées », avec un revenu annuel moyen dépassant les 200 000 euros.

A cela s'ajoute le phénomène de financiarisation de la radiologie, au sujet duquel Le Quotidien avait consacré un [dossier exceptionnel](#) sur trois jours en août dernier. Depuis plusieurs années, des groupes financiers investissent largement, particulièrement à La Réunion, dans des cabinets de radiologie qui, jusque-là, étaient dits indépendants. Il n'en reste désormais plus que deux sur l'île : un dans l'ouest et un autre dans l'est. En raison de taux de rentabilité très élevés, les fonds d'investissements sont donc entrés dans le capital de la plupart des cabinets de radiologie de La Réunion, avec le risque, selon un certain nombre d'acteurs de la communauté médicale et d'élus locaux, que tout cela aboutisse à une dépendance des radiologues vis-à-vis de ces groupes financiers, et à une moins bonne prise en charge des patients.